

TRAITEMENT DES BOIS MULTI-USAGES PRÉVENTIF CURATIF

Prêt à l'emploi



Insecticide, Fongicide,
Antitermite



Intérieur et Extérieur



Application superficielle
(badigeon, pulvérisation)
et par injection



Recouvrable
par toutes finitions



Incolore



Non gras



Sans odeur



Trait'Plus® Performance



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- TRAIT'PLUS® PERFORMANCE BLANCHON est destiné au traitement préventif et curatif des bois intérieurs et des bois extérieurs.
- Sa formule en microémulsion extrêmement pénétrante, permet de fixer durablement les principes actifs sur tous les bois résineux ou feuillus.
- Incolore et non gras, il ne modifie pas l'aspect du bois et peut être recouvert par tout type de finition : peinture, lasure, vernis.

*EFFICACITÉ jusqu'à 20 ans lorsque le TRAIT'PLUS® PERFORMANCE est utilisé dans les règles de l'art et recouvert par une finition.

CARACTÉRISTIQUES

- Type de formulation : microémulsion (ME) prête à l'emploi.
- Composition du produit :
 - Tebuconazole (Technique) (N° CAS 107534-96-3) : 0.073% m/m
 - IPBC (Technique) (N° CAS 55406-53-6) : 0.073% m/m
 - Perméthrine (Technique) (N° CAS 52645-53-1) : 0.35% m/m
 - Propiconazole (Technique) (N° CAS 60207-90-1) : 0.073% m/m

Informations réglementaires : Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur quickfds.com).

EFFICACITÉ

- Conformément au règlement relatif aux produits biocides N°528/2012, les performances du TRAIT'PLUS® PERFORMANCE ont été établies selon les normes suivantes :
 - D'une part EFFICACITÉ PRÉVENTIVE, suivant la norme EN 599
 - EN 46 contre les capricornes
 - EN 118 contre les termites
 - EN 113 contre les basidiomycètes
 - Et d'autre part EFFICACITÉ CURATIVE, suivant la norme EN 14128
 - EN 1390 contre les capricornes
 - EN 370 contre les vrillettes.
- Les contrôles d'efficacité préventive ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré afin de garantir la durabilité du produit appliqué :
 - EN 73 : épreuve d'évaporation
 - EN 84 : épreuve de délavage.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Utiliser les produits de protection du bois avec précaution. Lire l'étiquette du produit et les consignes avant d'utiliser le produit.
- Application sur bois nus, propres, secs et dépoussiérés, sans traces d'anciennes finitions (poncer ou décaper avec les DÉCAPANTS BÂTIMENT 10' BLANCHON LIQUIDE ou GÉLIFIÉ) et préparés selon les DTU et normes en vigueur. Si nécessaire, dégraisser les bois résineux avec du DILUANT SYNTILAC® BLANCHON.
- Pour la méthodologie d'application, se référer aux descriptions d'usage correspondants.
- Nettoyage du matériel : utiliser de l'eau et du savon doux.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- En cas de présence de termite et/ou du mûrle dans l'habitation, consulter un applicateur spécialisé dans le traitement du termite et/ou du mûrle.
- Ne pas diluer, bien agiter avant et pendant l'emploi.
- Déposer 2 ou 3 couches "bien nourries" sur toutes les faces du bois, ainsi que coupes, extrémités, et zones d'assemblage. Le délai entre les couches doit être le plus réduit possible (15 mn), afin d'optimiser la puissance de pénétration des principes actifs.

Blanchon

Trait'Plus® Performance

TRAITEMENT PRÉVENTIF

- **Procédé d'application** : badigeonnage, pulvérisation
- **Rendement** :
 - Bois intérieurs : 10m²/L tous bois
 - Bois extérieurs : 10m²/L bois résineux - 5m²/L bois feuillus

TRAITEMENT CURATIF

- **Procédé d'application** : badigeonnage, pulvérisation
- **Rendement** : 3m²/L bois résineux et feuillus

■ Traitements par injection, nous consulter.

■ Lors de l'application et du séchage, la température doit être supérieure à 5°C et l'humidité relative inférieure à 80%. Lors de l'application, la teneur en humidité du bois ne doit pas dépasser 18% et la surface en bois doit être sèche, propre au moment du traitement.

SÉCHAGE

- Séchage Entre 2 couches : 15 min
- Complet : 24h à 48h dans 1 endroit ventilé

CONDITIONS DE STOCKAGE ET DE CONSERVATION

- Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales :
 - Durée de vie : 2 ans après la date de fabrication.
 - Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé dans l'emballage commercial fermé.
- Garder à l'abri du gel.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Instructions d'utilisation :

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Le bois traité doit sécher pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.

Mesure de gestion des risques :

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Le contact avec la peau doit être évité car le produit peut provoquer une réaction allergique.
- Contient de la perméthrine (pyréthroides), peut être mortel pour les chats. Les chats doivent éviter tout contact avec l'objet/la zone traitée.
- Ne pas traiter les ruches.

Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement :

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 15 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 15 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage :

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en octobre 2021.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.

Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02



BLANCHON SAS - Société par A s Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - e-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com